



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation politique au Sénégal

Question écrite n° 15186

Texte de la question

M. Didier Parakian appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation politique au Sénégal. Alors que la campagne présidentielle devait débuter le dimanche 4 février 2024, la décision du président Macky Sall de reporter le scrutin a créé de l'incertitude dans tout le pays. Avec l'opposition qui avait appelé à une marche, une grande partie de la jeunesse sénégalaise est dans la rue. La France suit avec une vive attention la situation au Sénégal. Elle appelle les autorités à lever les incertitudes autour du calendrier électoral pour que les élections puissent se tenir dans le meilleur délai possible et dans le respect des règles de la démocratie sénégalaise. La France et le Sénégal entretiennent une relation historique privilégiée. Les échanges humains sont denses, avec une communauté de plus de 22 000 Français au Sénégal et une diaspora sénégalaise en France évaluée à plus de 80 000 personnes. Ainsi, les deux tiers des étudiants sénégalais à l'étranger ont choisi la France où ils constituent le premier contingent d'étrangers francophones. La France est également le premier investisseur au Sénégal, avec plus de 88 % du stock d'investissements directs étrangers (IDE) et son premier partenaire commercial. Plus d'une centaine d'entreprises françaises sont implantées dans le pays. Bien que demeuré un pôle de stabilité démocratique depuis sa première alternance en 2000, le Sénégal a été récemment en proie à des violences en mars 2021 et en juin 2023, dans le contexte de rivalité électorale entre le président, M. Macky Sall et son principal opposant, M. Ousmane Sonko. L'annonce du report de l'élection présidentielle prévue le 25 février 2024 est susceptible de générer des manifestations et des heurts avec les forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire. Il l'interroge ainsi sur l'action de la diplomatie de la France au Sénégal pour éviter un embrasement dans la région.

Texte de la réponse

Le 13 février 2024, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation politique au Sénégal, où l'ancien président de la République Macky Sall a pris, le 3 février, la décision de reporter l'élection présidentielle qui devait initialement se tenir le 25 février. Rappelant que la France avait, dès les premiers jours de cette crise politique, exprimé sa préoccupation et appelé les autorités sénégalaises à lever les incertitudes autour du calendrier électoral, vous m'avez interrogé sur l'action de la diplomatie française au Sénégal pour éviter un embrasement dans la région. Comme vous le soulignez, la relation historique qu'entretiennent la France et le Sénégal est unique. La densité des liens humains qui unissent nos deux pays ont permis à la France de s'engager, dès les premières heures de cette crise, dans un dialogue nourri et exigeant avec l'ensemble des parties prenantes pour appeler à la modération, à l'apaisement et au dialogue. En France comme au Sénégal, nous n'avons eu de cesse, durant plus d'un mois, d'inviter les acteurs politiques sénégalais, en public comme en privé, à respecter la longue tradition démocratique qui fait la force du Sénégal. En bilatéral ou avec nos partenaires européens, nous avons appelé les autorités sénégalaises à respecter l'ordre constitutionnel, à tenir l'élection présidentielle le plus rapidement possible et à garantir les libertés publiques. Les 15 février et 6 mars, le Conseil constitutionnel sénégalais, garant des prérogatives des institutions, a rendu deux décisions réaffirmant l'intangibilité de la durée du mandat présidentiel et appelant les autorités à organiser l'élection présidentielle avant le 2 avril, date du terme du mandat du président Macky Sall. Celui-ci a alors fixé la date de

l'élection présidentielle au 24 mars. Nous avons salué cette décision, qui témoignait de la force des institutions démocratiques sénégalaises. A l'issue d'un scrutin jugé sincère et crédible par la mission d'observation électorale européenne, le peuple sénégalais a élu, dès le premier tour, M. Bassirou Diomaye Faye à la présidence du Sénégal. Cette mobilisation des électeurs, dans le calme, a démontré une nouvelle fois la grande vitalité démocratique du Sénégal. Nous avons d'ores et déjà engagé un dialogue amical et confiant avec les nouvelles autorités sénégalaises. Nous sommes convenus de faire le point sur nos nombreuses coopérations bilatérales, afin d'approfondir notre partenariat, en fonction des priorités de nos deux pays et dans l'intérêts de nos deux peuples.

Données clés

Auteur : [M. Didier Parakian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15186

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2024](#), page 911

Réponse publiée au JO le : [4 juin 2024](#), page 4522